



**PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2022**

**30 È 31 DI MARZU DI U 2022**

**1ERE SESSION ORDINAIRE DE 2022**

**30 ET 31 MARS 2022**

**N° 2022/01/023**

**Question orale déposée  
au nom du Groupe « Avanzemu »**

**OBJET : Hôpital de Bastia.**

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,  
Madame la Conseillère Exécutive en charge de la Santé et du Social,

Depuis de nombreuses années, la problématique de l'ancienneté et de la taille du Centre Hospitalier de Bastia (CHB) est régulièrement au centre des discussions.

En effet, la vétusté des locaux actuels a d'ailleurs entraîné plusieurs grèves de la part du personnel, notamment en amont de la crise de la COVID-19.

Pour rappel, lors d'épisodes de mauvais temps, la pluie s'infiltrait dans les services, en particulier dans celui des urgences, ce qui occasionnait des difficultés pour une prise en charge décente des patients.

Si cette question est au cœur des préoccupations, elle n'est cependant pas le seul enjeu. A cette problématique se joignent également celles de l'accessibilité des lieux et du stationnement. La capacité d'accueil des voitures est actuellement totalement saturée, pour le personnel qui se rend sur son lieu de travail et pour les visiteurs venus voir leurs proches hospitalisés ou venus consulter.

Il conviendrait, dès lors, d'acter une évolution structurelle pour l'hôpital de Bastia avec les différents acteurs institutionnels.

En effet, si les compétences de la Collectivité de Corse en termes de décisions stratégiques quant à la rénovation du (CHB) ou à la création d'un nouvel établissement sont partagées et moindres par rapport à d'autres partenaires, elle n'en reste pas moins un acteur local décisionnel incontournable.

À ce stade, il apparaît que la création d'un nouvel établissement pourrait être la piste la plus pertinente. Il est donc nécessaire d'avancer rapidement sur ce dossier eu égard aux délais de réalisation d'un tel établissement. Nous pouvons constater le temps pris par la construction du nouvel hôpital d'Aiacciu.

La question de l'emplacement d'une telle structure est primordiale et permettrait de rééquilibrer géographiquement l'accès à l'offre de soins.

En outre, la construction d'un nouveau Centre Hospitalier pourrait être une opportunité supplémentaire dans le cadre d'un projet de CHU multisite qui est l'une de nos revendications historiques, mais également en vue de l'élargissement de l'offre de soin territoriale permettant de développer certaines spécialités et évitant ainsi aux Corses de partir pour recevoir des soins.

La CDC doit pleinement se saisir de la dimension politique de ces enjeux et mener des discussions pour que les Corses puissent enfin bénéficier d'une offre de soin efficiente sur l'ensemble du territoire.

Ainsi, Monsieur le Président du Conseil Exécutif, Madame la Conseillère Exécutive en charge de la Santé pouvez-vous nous indiquer quelle est la position de la Collectivité de Corse à ce sujet ?